

**PERSONALVORSORGESTIFTUNG DER  
FELDSCHLÖSSCHEN-GETRÄNKEGRUPPE**

**Rapport annuel 2019**

(Version abrégée)

## Rapport annuel 2019

Durant l'année écoulée, toutes les catégories de placement ont connu une évolution positive. 2019 est la meilleure année boursière depuis la crise financière, avec un rendement de 11,5%. Grâce aux gains de change, les réserves ont augmenté et les taux de couverture ont atteint des records.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke a réalisé un **rendement** très satisfaisant de **8,3%** sur l'ensemble de la fortune (contre -0,92% l'année précédente). L'évolution extrêmement positive des marchés boursiers a également permis d'atteindre la fourchette supérieure des catégories d'actions, si bien que le comité de placement a décidé en août de réduire la part en actions (notamment les actions Suisse) de CHF 10 millions et d'augmenter la part en obligations jusqu'alors sous-pondérée (rééquilibrage). A la fin de l'année, les fourchettes de la stratégie de placement étaient toutes respectées.

Le rendement obtenu reste toutefois en-dessous de la moyenne comparé à ceux d'autres investisseurs institutionnels suisses. Cela est dû à une pondération inférieure des placements en actions de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke en raison de la structure de l'actif (nombre de bénéficiaires de rente supérieur au nombre d'actifs).

Le produit des placements de la fortune s'établit à CHF 55,4 millions en 2019 (contre - CHF 5,89 millions en 2018).

La situation des taux d'intérêt n'a pas connu de changement notable par rapport à l'année précédente. Les banques ont continué à appliquer des **taux négatifs**. En 2019, la charge d'intérêts était de CHF 91 077,82 (contre CHF 107 357,25 en 2018). Cette situation complique fortement la planification de la trésorerie, car la part en liquidités doit être suffisante pour répondre en tout temps à nos engagements, notamment afin de garantir le versement ponctuel des rentes.

L'**excédent** de recettes se montait à **CHF 25,9** au 31 décembre 2019. Ce montant a été versé aux **réserves de fluctuation de valeurs** qui s'établissaient ainsi à **CHF 61,77 millions** au 31 décembre 2019. L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs est fixé à CHF 137,4 millions.

En 2019, les avoirs de vieillesse des assurés actifs ont été rémunérés au taux minimum LPP de 1%. La charge comptabilisée pour la rémunération des avoirs de vieillesse est de CHF 2,2 millions.

Le Conseil de fondation a pris les mesures suivantes pour **renforcer la situation financière de la caisse de pension**:

En décembre 2019, le Conseil de fondation a décidé de maintenir l'**intérêt technique** à un taux de **1,5%**. En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, le taux d'intérêt technique doit toutefois être baissé à 1% à moyen terme. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a décidé de constituer une provision et d'alimenter celle-ci à raison de CHF 2 millions au 31 décembre 2019.

Les assurés actifs ont été informés en septembre 2019 que le taux de conversion appliqué aux rentes ordinaires (hommes 65 ans, femmes 64 ans) passerait de 5,9% à 5,1% au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Afin de compenser les pertes de rentes, le Conseil de fondation a constitué une réserve supplémentaire de CHF 16 millions. Comme cette mesure reste insuffisante, les cotisations d'épargne ont été augmentées de 10% au 1<sup>er</sup> janvier 2020 déjà.

Malgré la constitution de réserves supplémentaires, le **taux de couverture** (fortune de prévoyance disponible mesurée au total des engagements actuariels) s'établissait à **109,4%** (contre 105,6% l'année précédente) au 31 décembre 2019, ce qui est particulièrement réjouissant.

**Effectif des assurés** – L'effectif des assurés actifs demeure pour ainsi dire inchangé par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2019, 1244 collaborateurs actifs étaient assurés auprès de la caisse de pension (contre 1243 l'année précédente). L'effectif des bénéficiaires de rente a baissé de 45 personnes et comprenait 1420 bénéficiaires de rente au 31 décembre 2019.

Vous trouverez de plus amples informations sur le bilan au 31 décembre 2019 dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (Orab)**

L'ordonnance entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 oblige les institutions de prévoyance à faire usage de leur droit de vote en tant qu'actionnaires pour ce qui est des placements directs et à communiquer aux assurés ce qu'elles ont voté. La Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke investit uniquement dans des placements collectifs. Elle ne détient donc pas de placements au sens de l'Orab et n'est de fait pas soumise à l'obligation de voter.

### **Election des délégués du personnel au Conseil de fondation**

Le mandat des **délégués des salariés** au **Conseil de fondation** expire au 30 juin 2020. 4 délégués des salariés devaient donc être élus pour la nouvelle mandature. Le scrutin a été clôt au 31 mars 2020. 1248 bulletins de vote ont été envoyés, et 336 ont été remis jusqu'à la date limite, ce qui correspond à une participation électorale de 26,92%.

Les personnes suivantes ont été réélues:

**Priska Gautschi** (sortante), Secteur «Administration»  
**Daniel Berger** (sortant), Secteur «Customer Supply Chain»  
**Marcel Kiesewetter** (sortant), Secteur «Production»  
**Ulrich Reinhard** (sortant), Secteur «Vente»

Le nouveau mandat concerne la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023.

**Réforme de la prévoyance professionnelle** – L'augmentation de l'espérance de vie et les difficultés persistantes sur les marchés des capitaux en raison des taux planchers, voire négatifs impactent particulièrement les caisses de pension dont les prestations ne vont pas ou que peu au-delà de la prévoyance professionnelle obligatoire. La réforme de la prévoyance professionnelle devrait permettre de garantir les rentes, de renforcer le financement et d'améliorer la sécurité des travailleurs à temps partiel (notamment des femmes). Lors de sa séance du 13 décembre 2019, le Conseil fédéral a mis en consultation la proposition élaborée par trois organisations nationales de partenaires sociaux.

## **Perspectives**

En raison de la situation exceptionnelle due au coronavirus qui se propage à l'échelle mondiale, les prévisions pour 2020 s'avèrent compliquées. Les marchés boursiers ont sévèrement chuté depuis février 2020. Il est aussi pratiquement impossible d'établir un pronostic pour la performance économique de cette année. Les commerces et les restaurants fermés, le chômage partiel et les autres restrictions vont laisser des traces durables au sein du monde économique.

Le Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke prend la situation actuelle très au sérieux et fait tout son possible en faveur des assurés dans les conditions données.

**Remarque:** vous trouverez des informations sur les cotisations et les prestations, les règlements de la fondation de prévoyance, des formulaires, des données de contact ou encore des informations et chiffres-clés d'actualité sur la page Internet de la caisse de pensions à l'adresse [www.pvs-feldschloesschen.ch](http://www.pvs-feldschloesschen.ch).

Nous espérons que le présent rapport annuel vous fournira des informations utiles et vous souhaitons de rester en bonne santé.

### **Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe**

Patrik Füg, Président du conseil de fondation

Susanne Baumberger, Responsable de la fondation de prévoyance

Rheinfelden, mai 2020

<b>BILAN</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Placement de la fortune</b>	<b>682'177'166.11</b>	<b>639'560'647.84</b>
Liquidités	11'866'356.88	11'504'271.94
Créances	476'331.80	784'860.40
Compte courant employeur	4'571'894.65	3'010'615.85
Compte courant Swiss Life	1'729'834.50	1'935'394.15
Titres		
Parts de fond Money Market	9'626'812.95	19'807'340.05
Obligations Suisse	227'641'567.60	212'367'603.85
Obligations Etranger (hedged)	40'677'735.95	39'243'403.20
Actions Suisse	53'870'457.77	48'349'167.32
Actions Etranger (hedged)	75'035'833.85	62'496'488.32
Actions Etranger Small Cap	22'736'690.80	18'418'455.00
Actions Marchés émergents	21'851'117.20	18'997'894.60
Parts de fond immobilier	212'092'532.16	202'645'153.16
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>2'091.00</b>	<b>3'486.00</b>
<b>Actifs issus de contrats d'assurance</b>	<b>38'573'672.00</b>	<b>43'585'270.00</b>
<b>Total actif</b>	<b>720'752'929.11</b>	<b>683'149'403.84</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Engagements</b>	<b>3'314'628.90</b>	<b>4'638'751.80</b>
Prestations de libre passage et rentes	3'314'628.90	4'638'751.80
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>657'603.35</b>	<b>679'304.38</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>727'766.85</b>	<b>727'766.85</b>
<b>Capitaux de prévoyances et provisions techniques</b>	<b>654'280'086.00</b>	<b>641'226'307.00</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	240'578'418.00	232'136'427.00
Capital de prévoyance retraités	348'853'177.00	364'936'780.00
Provisions techniques	64'848'491.00	44'153'100.00
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>61'772'844.01</b>	<b>35'877'273.81</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Situation au début de période	0.00	0.00
Excédent de produits / charges	25'895'570.20	-22'846'531.06
Constitution / Dissolution réserve de fluctuation	-25'895'570.20	22'846'531.06
<b>Total passif</b>	<b>720'752'929.11</b>	<b>683'149'403.84</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.-31.12.2019	01.01.-31.12.2018
	CHF	CHF
<b>Cotisations et apports, ordinaires et autres</b>	<b>25'408'059.80</b>	<b>26'877'392.05</b>
Cotisations des employés	9'784'080.33	9'591'296.35
Cotisations de l'employeur	13'480'405.47	13'213'818.30
Primes uniques et rachats	2'143'574.00	4'072'277.40
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>9'012'806.70</b>	<b>5'697'463.30</b>
Apports de libre passage	8'822'116.80	5'408'929.20
Remboursement de versements anticipés EPL / divorce	190'689.90	288'534.10
<i>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>34'420'866.50</i>	<i>32'574'855.35</i>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-35'748'201.40</b>	<b>-37'001'286.35</b>
Rentes de vieillesse	-19'501'627.20	-20'046'522.20
Rentes de survivants	-8'263'202.60	-8'468'993.00
Rentes d'invalidité	-1'731'082.50	-1'937'734.90
Prestations en capital lors de départs à la retraite	-6'152'020.30	-5'571'889.15
Prestations en capital en cas de décès	-100'268.80	-976'147.10
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-12'696'229.05</b>	<b>-18'113'142.85</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-11'636'237.40	-16'187'327.15
Versement anticipés EPL / divorce	-1'059'991.65	-1'925'815.70
<i>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-48'444'430.45</i>	<i>-55'114'429.20</i>
<b>Dissolution et constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations</b>	<b>-18'086'431.35</b>	<b>2'273'827.16</b>
Modification du capital de prévoyance assurés actifs	-6'197'721.30	5'443'337.95
Modification du capital de prévoyance retraités	16'083'603.00	9'082'701.00
Modifications des actifs issus des contrats d'assurance	-5'011'598.00	-3'704'317.00
Modification de provisions techniques	-20'695'391.00	-6'282'526.00
Rémunération du capital d'épargne	-2'244'269.70	-2'237'494.95
Charges d'intérêts PLP et rentes transitoires	-21'054.35	-27'873.84
<b>Rendement des prestations d'assurance</b>	<b>4'865'689.95</b>	<b>5'343'263.40</b>
Prestations d'assurance	4'865'385.95	5'343'115.40
Part d'excédents issue des assurances	304.00	148.00
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-294'161.20</b>	<b>-90'251.75</b>
Prime d'assurance	-191'246.00	0.00
Cotisations au fonds de garantie	-102'915.20	-90'251.75
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-27'538'466.55</b>	<b>-15'012'735.04</b>
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>53'990'328.36</b>	<b>-7'288'795.47</b>
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	0.00	0.00
Charge d'intérêts sur les avoirs en banque	-91'077.82	-107'357.25
Produit des intérêts sur le compte courant employeur	18'437.00	25'274.65
Rendement Swiss Life	0.00	0.00
Produit des placements de la fortune	55'425'798.15	-5'894'524.65
Frais de gestion des placements de la fortune	-1'362'828.97	-1'312'188.22
<b>Dissolution/constitution de provision non techniques</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Autres produits</b>	<b>3'386.65</b>	<b>1'911.00</b>
Autres produits	3'386.65	1'911.00
<b>Autres frais</b>	<b>-55'618.95</b>	<b>-33'632.95</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>-504'059.31</b>	<b>-513'278.60</b>
Frais de gestion propres	-391'834.00	-411'398.45
Organe de révision	-27'732.75	-27'810.00
Expert en actuariat	-61'382.50	-56'717.90
Organe de surveillance	-7'894.35	-7'274.85
Conseil juridique, autres conseils et prestations informatiques externes	-13'242.25	-7'749.15
Taxes, redevances et apports	-1'973.46	-2'328.25
<b>Excédent de produits/charges avant constitution de la réserve de fluctuation</b>	<b>25'895'570.20</b>	<b>-22'846'531.06</b>
<b>Constitution / Dissolution réserve de fluctuation</b>	<b>-25'895'570.20</b>	<b>22'846'531.06</b>
<b>Excédent de produits</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## Annexe au bilan annuel 2019

### Forme juridique et buts

La fondation a pour but la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution en faveur des salariés de Feldschlösschen Getränke SA, ainsi que des entreprises étroitement liées économiquement ou financièrement, et en faveur de leurs proches et survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

En plus des prestations minimales légales selon la LPP, la fondation peut assurer d'autres mesures de prévoyance, telles des prestations de soutien dans des cas d'urgence liés à une maladie, un accident, l'invalidité ou le chômage.

La fondation se conforme à la partie obligatoire de la LPP. Elle est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle de l'Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des fondations du canton d'Argovie sous le numéro d'ordre 0232.

### Employeurs affiliés

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Feldschlösschen Getränke SA	419	439
Feldschlösschen Supply Company AG, à partir du 1.10.2014	675	662
Carlsberg Supply Company AG	146	142
Salariés délégués (programme <i>Global Mobility</i> du groupe Carlsberg)	4	0
Total	1'244	1'243

### Effectif des assurés

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Hommes	1'005	1'013
Femmes	239	230
Total	1'244	1'243
dont assurés dans le plan Plus	157	159

	31.12.2019	31.12.2018
Bénéficiaires de rentes		
Retraités	768	795
Invalides	76	85
Veuves / veufs	546	556
Rentes pour enfants	30	29
Total	1'420	1'465

## **Plan de prévoyance**

Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations pour la *prévoyance vieillesse*. La Fondation propose deux plans de prévoyance vieillesse (Plan de base et Plan Plus). Dans le plan de base, les cotisations de vieillesse sont de 40% pour le salarié, et de 60% pour l'employeur. Le plan Plus prévoit des cotisations de vieillesse d'un montant égal pour le salarié et pour l'employeur.

Les prestations d'invalidité et de décès (*prévoyance risque*) sont calculées en pourcentage du salaire assuré (primauté des prestations). Les cotisations sont financées à raison de 40% par la personne assurée, et de 60% par l'employeur.

## **Risques actuariels et couverture du risque**

En tant qu'institution de prévoyance autonome, la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke assume elle-même le risque lié aux prestations réglementaires de la prévoyance risque (invalidité et décès) ainsi que la prévoyance vieillesse.

## **Contrats d'assurance**

### *Contrat de rente Swiss Life*

Une partie de l'effectif des rentes issu de certaines institutions de prévoyance précédentes est encore assuré auprès de Swiss Life. La fondation est le souscripteur de l'assurance. C'est elle qui verse les rentes mensuelles aux retraités. Ces derniers n'ont aucune prétention à faire valoir auprès de Swiss Life.

La valeur de rachat correspondante (actifs issus de contrats d'assurance) se monte à 38,5 millions de CHF.

## **Bases actuarielles**

Les bases réglementaires et les calculs relatifs au bilan actuariel se fondent sur les bases techniques LPP 2015 / TP 2015 (tables dites périodiques).

Le taux d'intérêt technique est actuellement de 1,5%.

Afin que l'augmentation de l'espérance de vie et les autres évolutions prévues soient prises en considération, des *Provisions pour changement de bases* ont été constituées et provisionnées.

Comme la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke assume les pertes sur les retraites dues au taux de conversion actuellement trop élevé, des *Provisions pour taux de conversion excessif* sont constituées.

Comme la fondation assume elle-même les risques actuariels en cas de décès et d'invalidité, il convient de gérer un *Fonds de fluctuation des risques* afin de pouvoir maintenir un équilibre en cas de fluctuations actuarielles (la survenance des cas de décès et d'invalidité ne correspond pas exactement aux prévisions).

*Provisions pour diminution du taux de conversion*: provisions temporaires constituées dans le cadre des mesures de stabilisations décidées par le conseil de fondation.



*Provision pour baisse du taux d'intérêt technique* – En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, le taux d'intérêt technique doit être baissé à 1% à moyen terme. Une provision pour baisse du taux d'intérêt technique est constituée à cet effet.

	31.12.2019	31.12.2018
Changement de bases	6'841'946	5'383'013
Taux de conversion	27'977'399	27'311'302
Fonds de fluctuation des risques	12'029'146	11'458'785
Diminution du taux de conversion	16'000'000	0
Baisse du taux d'intérêt technique	<u>2'000'000</u>	<u>0</u>
Total provisions techniques	44'153'100	37'870'574

### **Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2**

L'expert en actuariat, Monsieur Stephan Gerber de la société SLPS AG, effectue un examen annuel au sens de l'art. 52e al. 1 let. a LPP. L'examen effectué au 31 décembre 2018 a donné les résultats suivants:

Le bilan technique arrêté au 31 décembre 2019 présentait un excédent actuariel de CHF 25'895'570. Le taux de couverture était de 109,4%. La fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Getränke n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	<u>654'280'086</u>	<u>641'226'307</u>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	654'280'086	641'226'307
Réserves de fluctuation	61'772'844	35'877'274
Capital de la fondation et fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des obligations réglementaires	<u>716'052'930</u>	<u>677'103'580</u>
<b>Taux de couverture</b>	<b>109,4%</b>	<b>105,6%</b>

## Tenue des comptes et principes d'évaluation

La comptabilisation, la tenue des comptes et l'évaluation sont faites conformément au Code des obligations (CO) et à la LPP. Les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et d'une annexe indiquent la situation financière effective au sens de la législation en vigueur. Les critères d'évaluation retenus sont conformes aux normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Ces normes exigent notamment que les actifs soient inscrits au bilan à la valeur du marché. Elles ne permettent en outre plus de réserves (exception faite des réserves techniquement nécessaires). Les fonds libres de la fondation ne pourront être mentionnés que lorsque toutes les réserves auront été constituées à hauteur des montants exigés.

La totalité des actifs sera évaluée selon les valeurs du marché au jour de référence du bilan. Les cours communiqués par les offices de dépôt font foi. Pour le reste, les dispositions de l'art. 48 OPP2 et des normes Swiss GAAP RPC 26 ch. 3 s'appliquent.

## Réserve de fluctuation de valeurs

L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs sera déterminé par l'expert externe en placements dans le cadre d'un examen de la capacité à assumer le risque. Le calcul est généralement effectué annuellement.

Un calcul a eu lieu au 31 décembre 2019 de nouveau pour vérification. S'agissant du placement de la fortune actuel, ce calcul fixe l'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs à 21% des capitaux de prévoyance liés (niveau de sécurité de 99%, pour un horizon temporel de deux ans).

	31.12.2019	31.12.2018
Etat de la réserve de fluctuation de valeurs au 1.1.	35'877'274	58'723'805
Attribution à la charge du compte d'exploitation	<u>25'895'570</u>	<u>- 22'846'531</u>
Réserve de fluctuation de valeurs selon bilan	61'772'844	35'877'274
Objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs	<u>137'400'000</u>	<u>143'600'000</u>
Déficit de la réserve	- 75'627'156	- 107'722'726

## Stratégie de placement

Le Conseil de fondation définit les directives de placement, conseillé dans cette tâche par la société PPCmetrics AG, Zurich. La capacité à assumer le risque, les aspects démographiques et les pronostics en matière de liquidités sont des facteurs qui influent sur la stratégie de placement. A la fin de l'exercice, les marges stratégiques sont respectées dans toutes les catégories de placement.

## Présentation des placements de la fortune par catégorie d'investissement

### Placement de la fortune / répartition des risques

Portfolio	Interne	UBS	Credit Suisse	Swisscanto Assetimmo Cité du Levant	Total 31.12.2019	Part effective	Stratégie
Catégorie de placement	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%	%
Créances, compte courants							
Compte de régularisation actif	6'780'152	-	-	-	6'780'152	0.9%	---
Liquidité / Marché monétaire CHF	-	11'820'440	9'672'730	-	21'493'170	3.0%	0 - 10%
Actions Suisse	-	-	53'870'458	-	53'870'458	7.5%	4 - 10%
Actions Etranger (hedged)	-	-	75'035'834	-	75'035'834	10.4%	6 - 14%
Actions Etranger Small Cap	-	-	22'736'691	-	22'736'691	3.2%	1 - 5%
Actions Marchés émergents	-	-	21'851'117	-	21'851'117	3.0%	1 - 5%
Obligations Suisse	-	-	266'215'239	-	266'215'239	36.9%	32 - 52%
Obligations Etranger (hedged)	-	-	40'677'736	-	40'677'736	5.6%	2.5 - 7.5%
Parts de fonds Immobilier	-	-	0	212'092'532	212'092'532	29.4%	20 - 36%
	<b>6'780'152</b>	<b>11'820'440</b>	<b>490'059'805</b>	<b>212'092'532</b>	<b>720'752'929</b>	<b>100.0%</b>	

## Explication du résultat net des placements de la fortune

	Total 2018	Total 2019	Parts de fonds Money Market	Obligations Suisse	Obligations Etranger (hedged)	Actions Suisse	Actions Marchés émergents	Actions Etranger (hedged)	Actions Etranger Small Cap	Parts de fonds Immobilier
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts sur les avoirs en banque	-107'357	-91'077	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit des intérêts sur compte courant employeur	25'275	18'437	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement Swiss Life	-	-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réalisés sur les placements	9'886'916	9'323'435	222'218	2'893'049	924'595	1'456'656	530'047	1'620'584	397'038	1'279'248
Bénéfices de cours non réalisés	-15'781'441	46'102'363	-316'821	3'397'233	835'104	12'659'702	2'520'489	13'486'980	4'072'297	9'447'379
Pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de gestion du placement de la fortune										
Chiffres-clés des coûts en CHF pour les placements col	-1'015'237	-1'046'231	-11'355	-5'770	-2'705	-1'137	-18'149	-1'559	-18'671	-986'885
Frais de gestion de la fortune Credit Suisse	-190'976	-208'226 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais Global Custody Credit Suisse	-42'058	-42'296 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de conseil en placements / Investment Controlling	-53'635	-57'620 *	-	-	-	-	-	-	-	-
Conseil titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres frais bancaires	-10'282	-8'456 *	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>-7'288'795</b>	<b>53'990'328</b>	<b>-105'958</b>	<b>6'284'512</b>	<b>1'756'994</b>	<b>14'115'221</b>	<b>3'032'387</b>	<b>15'106'005</b>	<b>4'450'664</b>	<b>9'739'742</b>

\* Allocation sur des placements de la fortune isolés impossible

## Frais de gestion des placements de la fortune

	31.12.2019	31.12.2018
Total des placements de la fortune (valeurs du marché)	682'177'166	639'560'647
dont:		
Placements «transparents»	682'177'166	639'560'647
Taux de transparence des coûts	100%	100%
Frais de gestion de la fortune comptabilisés directement	316'598	296'951
Somme de tous les chiffres-clés des placements collectifs en CHF figurant dans le compte d'exploitation	<u>1'046'230</u>	<u>1'015'237</u>
Total des frais de gestion de la fortune figurant dans le compte d'exploitation	<u>1'362'828</u>	<u>1'312'188</u>
En % des placements de la fortune transparents	0,20%	0,21%

## **Organes**

### **Conseil de fondation**

Délégués de l'employeur

Patrik Füg, président  
Claude Kirschner  
Thomas Metzger  
Ramona Roth

Délégués des salariés

Daniel Berger  
Priska Gautschi  
Marcel Kieseewetter  
Ulrich Reinhard

### **Commission de coordination des placements**

Claude Kirschner, président  
Patrik Füg  
René Steiner  
Dieter Neuschwander  
Lukas Riesen, conseiller externe

### **Placements / Controlling/reporting**

PPCmetrics AG, Badenerstrasse 6, 8021 Zurich

### **Gestion de patrimoine**

Office de dépôt central

Credit Suisse, Zurich

Gestionnaire de fortune

Credit Suisse Asset Management - Fonds Money Market  
Credit Suisse Asset Management - Obligations Suisse  
Credit Suisse Asset Management - Obligations Etranger hedged  
Credit Suisse Asset Management - Actions Suisse  
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger hedged  
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger Small Cap  
Credit Suisse Asset Management - Actions Marchés émergents  
Swisscanto Fondation de placement Immobilier  
Assetimmo Fondation de placement Immobilier  
Cité du Levant - Immobilier

Administration

Susanne Baumberger, responsable  
Mina Sanfilippo, administration

Organe de révision

Ernst & Young AG, Schanzenstrasse 4a, 3001 Berne

Expert en actuariat

Stephan Gerber, SLPS AG, Zentweg 13, 3006 Berne

Organe de surveillance

Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des  
Fondations du canton d'Argovie (BVSA)

## **Examen actuariel**

L'examen actuariel est effectué tous les ans par les experts en actuariat en fin d'année civile, c'est-à-dire au jour d'établissement du bilan. Monsieur Stephan Gerber, SLPS AG à Berne, a remis son rapport concernant le bilan actuariel au 31 décembre 2019 le 14 avril 2020 et constate que la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke offre toute la sécurité requise pour honorer les engagements actuariels contractés.

Les dispositions actuarielles réglementaires relatives aux prestations ainsi qu'au financement sont conformes aux prescriptions légales.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Getränke n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

## **Rapport de l'organe de révision**

La société Ernst & Young SA, Berne (organe de révision) a contrôlé la conformité à la loi des comptes annuels, de la gestion, des placements de la fortune et des comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Cet examen indique une parfaite conformité avec la législation helvétique, l'acte de fondation et les règlements en vigueur. L'organe de contrôle a recommandé l'approbation des comptes annuels.

Votre interlocutrice pour tout renseignement supplémentaire:

Susanne Baumberger  
Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe  
4310 Rheinfelden  
N° de téléphone 058/123 48 44 / susanne.baumberger@fgg.ch

[www.pvs-feldschloessen.ch](http://www.pvs-feldschloessen.ch)